

Il y a un mois nos concitoyens ont voté et mis fin au quinquennat de la souffrance.

Dans ce nouveau contexte politique, il est impératif que l'ensemble des salariés et des cadres fassent entendre leurs voix, afin de traduire dans la réalité « le changement, c'est maintenant ! ».

Cela passe par la création d'emplois qualifiés en nombre, l'augmentation générale de tous les salaires, la reconnaissance de la qualification et la valorisation du travail, de son contenu et de sa finalité. Le développement du service public de la communication, doit devenir un droit pour tous et ne peut s'obtenir que par l'appropriation publique des activités postales et de télécommunications.

L'exigence d'une autre répartition des richesses créées est véritablement posée dans l'immédiat et nécessite l'intervention des salariés de notre secteur.

A la veille d'autres échéances électorales, toutes aussi importantes que les présidentielles, une porte s'entrouvre, à nous de la pousser afin de gagner de vrais acquis indispensables pour notre avenir et celui des futures générations.

C'est dans ce sens, dans chaque service, chaque entreprise et sur l'ensemble du territoire, que nous devons construire les actions nécessaires autour de nos revendications et d'en décider les formes.

C'est avant, pendant et après le Sommet Social, qui se tiendra les 9 et 10 juillet 2012, que nous devons nous mobiliser pour porter nos revendications : Salaires, Emploi, Retraite et Service Public.



Branche Poste

Panne de recrutement

La dernière rencontre entre la CGT et les représentants RH de La Banque Postale a abordé les questions relatives à l'emploi.

Pour la CGT, le faible taux de salariés (CDI) par rapport aux fonctionnaires reflète la quasi absence de recrutements de ces dernières années. Quel avenir a une entreprise qui ne recrute pas ?

L'âge moyen élevé est une autre illustration. La direction propose d'adopter une mesure incitative aux départs anticipés. Mais lorsque la CGT propose d'encourager toutes les formes de promotions pour les fins de carrières, on lui oppose le refus de verser une « rente »...

Pour la CGT, si le travail de proximité des militants dans les sections a permis de développer des arguments et des propositions qui ont mis la direction en difficulté, la mise en débat des formes de mobilisations avec le personnel s'avère nécessaire pour peser sur l'avenir.

Dialogue sur l'encadrement

La CGT l'a exigé, La Poste l'a fait : « *La Poste a la volonté de soutenir et de reconnaître la place des cadres qui ont la responsabilité de la conduite du changement* ».

Bonne nouvelle pour nous mais restons vigilant. Une plénière d'ouverture de négociation sur l'encadrement est proposée le 12 juin 2012 : L'UFC y sera pour porter vos revendications.

Une négociation au sommet puis ses déclinaisons dans les territoires ne peuvent se concevoir sans l'implication de tous.

C'est pour cela qu'il est nécessaire que tous les cadres fassent remonter à l'UFC le questionnaire CGT du 3 mai 2012 afin de porter ce qui est nécessaire pour le plein exercice de nos fonctions.

Branche Télécoms

La fibre, c'est bon pour la France

Les usages du très haut débit deviennent indispensables à la vie économique du pays et en cette période de crise c'est un investissement essentiel pour la France.

Mais c'est principalement dans les villes que la fibre se déploie permettant aux urbains d'avoir accès au très haut débit.

Pour la CGT, les opérateurs se doivent de contribuer à l'aménagement équilibré du territoire et à la ré-industrialisation du pays.

Nous estimons à 20 000 le nombre de personnes à former sur les métiers de chargés d'affaires en déploiement FTTH, monteurs-raccordeurs, conducteurs de travaux THD, techniciens de raccordement clients, techniciens de maintenance.

Les bénéfices de France Télécom devraient servir à relever ce défi humain. Avec els usagers et les élus, exigeons la haute technologie pour tous.

Respecter l'accord « Mobilité »

La commission de suivi de l'accord « Perspectives Emploi...Mobilité » s'est réuni le 30 mai dernier.

Seule, la CGT a soutenu plusieurs dizaines de dossiers de réclamation des salariés qui portaient essentiellement sur les besoins en emploi, les fermetures de sites ou de boutiques, ainsi que sur une « explosion » de la sous-traitance notamment dans les UI, mais aussi sur la désertification de certains départements.

La CGT doit rencontrer de nouveau la direction sur tous ces dossiers. Les cadres sont aussi directement touchés par ces réorganisations.

L'accord dit « mobilité », négocié au plus fort de la crise et signé par la CGT en mars 2005, est un accord structurant dans l'éradication de la souffrance au travail, faisons le respecter partout !



FLASH CADRES

Échos

Faire respecter les libertés syndicales !

Dominique FEUVRAIS, secrétaire générale du syndicat CGT-FAPT du Maine et Loire était convoquée, le 6 juin, au tribunal correctionnel d'Angers, pour diffamation écrite sur des pancartes, pendant les 140 jours de grève des salariés de l'ex société de distribution de publicité non adressée, Vendredi Média.

Ils faisaient grève pour l'augmentation de leurs salaires (3,50 €/heure !) et pour bénéficier de leur Convention Collective.

Pour le patronat la colère ne doit pas se placarder ! En réponse la direction a licencié les salariés !

La CGT continuera à afficher ses valeurs de défense des salariés, de respect, de démocratie et contre le travail gratuit !

La Fédération apporte son soutien à Dominique FEUVRAIS et exige la relaxe et l'abandon de toutes poursuites.

Mobilisation

Jeunes diplômés, à vos plumes !

L'UGICT CGT et l'UNEF se mobilisent pour l'emploi des jeunes diplômés.

Après avoir interpellé les candidats à l'élection présidentielle sur 10 propositions articulées autour de 3 priorités (parues dans Les Echos) : protéger les jeunes diplômés, les stabiliser et reconnaître leurs qualifications, la mobilisation est de mise.

Celle-ci comporte trois phases : récolement de CV lors du salon pour l'emploi des jeunes diplômés à Paris le 12 juin, happening de dépôt des CV le 26 juin lors de l'installation des nouveaux députés et élaboration d'une charte type pour les entreprises en juillet avec l'engagement de recruter, majoritairement en CDI, 80% de leurs apprentis et stagiaires à l'issue de leur période de formation.

Plus d'information sur le site <http://www.ugict.cgt.fr>.

La Navale doit vivre !

2 000 manifestants ont répondu à l'appel unitaire des organisations syndicales départementales « pour l'emploi et l'avenir de la Navale » le 23 mai dernier à St-Nazaire. Ils ont défilé du terre-plein de Penhoët, devant l'entrée 4 des Chantiers STX jusqu'à la sous-préfecture pour poser la question de l'intervention de l'État dans le maintien de l'industrie navale.

L'annulation, le 5 avril dernier, de la commande de deux paquebots et la reprise de cette même commande par des chantiers italiens dont le capital est à 100% public, a été l'occasion de ré-ouvrir le débat de la nationalisation des chantiers navals. « *L'État doit nationaliser ou, à défaut, devenir l'actionnaire majoritaire du chantier naval de Saint-Nazaire !* », entendait-on dans le cortège.

International

Un peu de décence Madame Lagarde.

Dans un entretien donné au quotidien The Guardian, Christine Lagarde patronne du FMI a estimé que les grecs devraient « commencer par s'entraider collectivement » en payant leurs impôts.

Or ce sont les différents sommets européens qui ont installé une austérité insupportable.

Certes une réforme fiscale est indispensable pour imposer aux plus riches de payer l'impôt, mais une grande majorité de grecs vivent dans des cités populaires et sont au chômage.

Madame Lagarde espère-t-elle faire oublier que la dette de ce pays, est due aux intérêts élevés que les banques privées prélèvent sur de l'argent qu'elles ont elles-mêmes emprunté à 1% à la banque centrale européenne ?

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

La CGT s'engage sur le logement

La CGT a décidé de signer l'accord interprofessionnel concernant l'utilisation du « 1% logement ». Il s'agit de répondre aux besoins très urgents des salariés et d'apporter sa contribution aux politiques du logement.

Les interactions emploi/logement sont fortes.

La CGT a notamment obtenu le principe de l'élargissement du 1% logement à l'ensemble des entreprises, des bassins d'emplois et la reconnaissance du paritarisme.

La mise en œuvre de cet accord interprofessionnel nécessite aussi, l'action à la fois des parlementaires du gouvernement et du patronat.

La CGT invite ses syndicats, les comités d'entreprises et les commissions logement à faire vivre cet accord pour répondre aux besoins des salariés.

Salaires

Salaires allemands à la hausse !

Les 18 500 salariés de l'entreprise de services informatiques T-Systems, une filiale de Deutsche Telekom, ont obtenu mardi 15 mai une hausse de salaire de plus de 6% sur deux ans, un niveau qui semble être devenu la règle en Allemagne. Ces salariés verront ainsi leur rémunération augmentée en optant pour une augmentation en trois paliers sur 27 mois.

Le syndicat VerDi, qui a mené les négociations, a précisé que les deux échelons de salaires les plus bas bénéficieraient d'une revalorisation supérieure de 7,2% et que l'accord portait une garantie de non-licenciement jusqu'au 31 décembre 2013. Possible en Allemagne, alors pourquoi pas en France ??

Allez Stéphane, on le baisse ton salaire ?

Empocher 1 520 241 € annuels alors que les salariés ont vu leur rémunération amputée annuellement de 1/12ème en moyenne compte tenu de la stagnation des salaires, de la baisse de l'intéressement et de la participation, peut paraître un peu "indécemment"... Si on rajoute à cela les 4,39 milliards d'€ de dividendes versés aux actionnaires, c'est même de la provocation !

La volonté gouvernementale d'instaurer un écart maximal de 1 à 20 des rémunérations dans les entreprises publiques et un "coup de pouce" au SMIC est un début pour accentuer la pression, y compris, auprès du MEDEF pour obtenir l'ouverture de négociations dans toutes les entreprises pour une juste répartition des richesses qui intègre la revalorisation des grilles salariales et la reconnaissance des qualifications dont celles des cadres.

Égalité

Trop peu d'avancées

Selon l'Association pour l'emploi des cadres, malgré quelques progrès du côté des RH, « *un net écart entre déclaration d'intention et pratiques demeure* ».

A ce jour, l'écart de rémunération entre femmes et hommes est de 27% en moyenne. Un quart des entreprises n'a engagé aucun chantier en faveur de l'égalité et 43% n'envisagent rien de plus pour les douze prochains mois.

Tout comme pour l'emploi des seniors, aucun progrès dans ce domaine ne peut advenir sans mesures de contraintes financières.

D'autant que L'Apec relève que les entreprises « *minimisent les inégalités, voire ont une posture de déni* » quant à leur propre situation.